

RAPPORTS ENTRE LE PREMIER ET LE SECOND DEGRE AU SEIN DES GROUPES DEPARTEMENTAUX

(synthèse du débat élargi consacré aux «rapports DD et D2D», congrès de Bordeaux, vendredi 28-3-75)

Ces rapports peuvent être envisagés de deux manières :

- Adhésion individuelle de secondaires au groupe départemental ;
- Constitution d'une D2D (délégation départementale second degré) travaillant en parallèle par rapport à la DD.

La première est souvent utilisée dans les départements sans D2D ou dans ceux où la D2D juge préférable cette fusion. Souvent plus pour des raisons de faiblesse numérique que de choix méthodologique. En fait cette solution mène à l'impasse car la conquête du second degré nécessite un effort militant bien particulier compte tenu de la nature du second degré et du comportement des enseignants de ce secteur.

D'où la constitution des D2D et le lancement de la revue du secteur *La Brèche*. Ce qui a provoqué quelques inquiétudes dans le primaire : *L'Éducateur* ne suffisait-il pas aux secondaires ? N'est-ce pas introduire un risque de scission ? A cela quatre réponses complémentaires :

- Le second degré multiforme, remuant, prolifique en outils (peu de militants mais singulièrement actifs) envahissait déjà exagérément *L'Éducateur*. D'où des remous et un certain agacement dans le primaire.

- *La Brèche* ne fait que reprendre *L'Éducateur second degré* voulu par C. Freinet et disparu faute d'un nombre suffisant de lecteurs.

- *La Brèche* est une plaque tournante où les diverses commissions du secondaire peuvent se rencontrer, lancer leurs appels, donner les axes de leurs recherches, annoncer leurs productions.

- *La Brèche* est enfin un sas qui permet à des secondaires au comportement très typé (marqués par la formation du supérieur et les concours de recrutement) de rejoindre le mouvement par un médiateur qui leur convient, puisque animé par des secondaires.

Lettre d'information, Brèche et D2D sont donc les trois outils médiateurs qui permettront à une masse grandissante de secondaires de rejoindre le mouvement pour s'y former.

Et c'est ici qu'apparaît la fondamentale collaboration entre le primaire et le secondaire :

- DD et D2D doivent dans un même département prévoir des réunions communes sur des thèmes unificateurs des mentalités et des pratiques : gestion coopérative de la classe, éducation alternative, évaluation, linguistique sur cas concrets, mathématique sur cas concrets, la charnière C.M.2-6e, la construction de la personnalité, les problèmes de la correspondance, les problèmes de l'expression libre, comment se tire mon journal, l'imprimerie, l'université ouverte (discussion autour d'un ouvrage fondamental ; ex. : Laborit, «La nouvelle grille»).

- Cette collaboration s'étend aux stages et rencontres puisque tous les stages second degré s'adossent à un stage premier degré pour quelquefois fusionner avec lui.

- Le développement du second degré est une force pour le premier degré qui voit ainsi justifier son action : la pédagogie Freinet est prolongée au-delà du C.M.2. Voir la lettre d'information.

Beaucoup des groupes primaires ont déjà vigoureusement aidé les secondaires. Les secondaires demandent aux délégations départementales

- de s'abonner à *La Brèche*,
- de diffuser la *lettre d'information* (reproduite page suivante en fac similé).

POURQUOI LA LETTRE D'INFORMATION DU SECOND DEGRE EST D'ABORD UTILE AU PREMIER DEGRE

Le paradoxe n'est qu'apparent.

On vous dit quelquefois : «Pourquoi pratiquer la pédagogie Freinet au primaire puisqu'elle n'est pas appliquée au secondaire ?»

Cette lettre vous permet de montrer qu'elle l'est. Pas partout bien sûr. Mais ça vient.

Cette lettre a été conçue selon une formule volontairement économique de manière à pouvoir être facilement reproduite et très largement diffusée. Songez à en avoir toujours une dizaine d'exemplaires sous la main.

Vous pourrez la remettre à des interlocuteurs très divers : syndicalistes, parents d'élèves, travailleurs sociaux. Vous pouvez en cas de besoin en expliquer une bonne partie, la plus importante, puisque les techniques de base sont les mêmes.

N'oubliez pas d'y mettre le cachet du groupe départemental.

ET RECLAMEZ-EN A LA C.E.L.

La lettre du second degré est faite pour justifier l'action du premier degré. Songez-y.

Lisez

la brèche

une édition pour
le second degré !

10 numéros par an. Abonnement : 32 F (Etranger 38 F)

- par chèque postal à PEMF 1145-30 Marseille
- par chèque bancaire à PEMF Cannes

adressé à : PEMF - BP 282 - 06403 Cannes